



La pollution à l'ozone a encore dépassé le seuil d'information et de recommandations le mardi 7 juillet. Cependant, la perturbation pluvio-orageuse qui a traversé la Suisse Romande a permis de faire redescendre le niveau d'ozone et mettre fin à l'épisode de pollution. L'action de promotion des transports publics *Bol d'air* reste valable jusqu'au 9 juillet 2015.

NIVEAU DE POLLUTION

MESURÉ LE 7 juillet 2015

Canton de Vaud

	Valeurs horaires maximales
Lausanne-Morges	192 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Nyon	212 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Yverdon-le-Bains	173 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Aigle	195 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Payerne	152 $\mu\text{g}/\text{m}^3$

Autres Cantons

	Valeurs horaires maximales
Neuchâtel	159 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Valais	183 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Genève	180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Fribourg	152 $\mu\text{g}/\text{m}^3$

Valeur limite OPair : 120 $\mu\text{g}/\text{m}^3$

ÉVOLUTION

Pour la suite de la semaine, des conditions anticycloniques se rétablissent et les températures retrouveront des valeurs estivales.

Pour cette journée de mercredi, les niveaux d'ozone devraient se situer aux alentours de la valeur limite de 120 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. Ils augmenteront progressivement jusqu'en fin de semaine, mais ne devraient pas atteindre le seuil d'information, ou de manière très ponctuelle.

RÉDUIRE LES IMPACTS DE LA POLLUTION A L'OZONE

SE PROTÉGER

La pollution à l'ozone peut provoquer des irritations des yeux, du nez et de la gorge et avoir des conséquences sur la santé des enfants et des adultes.

Recommandations sanitaires

Réduire les efforts physiques intenses ou les activités sportives en plein air, et les limiter à la matinée (moment de la journée lorsque la pollution à l'ozone est la moins élevée), car l'effort physique augmente le volume d'air inhalé. Éviter les autres facteurs irritants (tabac, solvants, fumées) pour ne pas aggraver les effets de cette pollution. Pour un meilleur confort, renoncer au port de lentilles en cas de gêne oculaire.

Les personnes les plus vulnérables sont particulièrement concernées, à savoir les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes souffrant d'asthme, d'insuffisance respiratoire ou cardiaque. Demander conseil à son médecin en cas d'aggravation des symptômes évocateurs (toux, gêne respiratoire, gorge ou nez irrité). En cas d'asthme, ne pas modifier le traitement sans consulter son médecin.

LIMITER LA FORMATION D'OZONE

Le comportement individuel de chaque personne peut contribuer à réduire la pollution à l'ozone.

Lors de déplacements : Utiliser les transports publics et les P+R. Pratiquer le co-voiturage. Privilégier la mobilité douce pour les trajets courts (marche, vélo, etc.). Conduire selon la méthode Eco-Drive®.

A la maison et au jardin : Utiliser des produits sans ou pauvres en solvants organiques (peintures, vernis, laques, colles). Utiliser de l'essence "alkylée" (faible teneur en COV), carburant approprié pour les tondeuses, débroussailluses, etc. Privilégier les produits locaux.

EN SAVOIR PLUS

- Application mobile airCHECK
- www.vd.ch/air : mesure des concentrations en polluants, informations, conseils pratiques
- www.vd.ch/ssp : informations en santé publique
- www.ozon-info.ch : site national sur l'ozone



Transports publics

Profitez jusqu'au 9 juillet 2015 d'un bon de 20 francs sur l'achat d'un Abonnement demi-tarif Découverte valable 2 mois afin de privilégier les transports publics à votre voiture et contribuer à la qualité de l'air. Téléchargez le bon Bol d'air sur vd.ch/air